Économiser pour des études supérieures ou rembourser plus tard?

CHOIX JUDICIEUX AGF

Comment financerez-vous le coût croissant des études postsecondaires?

Un rapport publié en 2018 estime qu'une année d'études postsecondaires au Canada coûte environ 19 500 \$1, ce qui comprend les frais de scolarité, le logement, le transport, l'alimentation ainsi que d'autres dépenses. Avec un taux d'inflation présumé de 3 %, ce coût atteindrait 33 197 \$2 en 2036 (dans 18 ans) et quatre années coûteront 138 884 \$3.

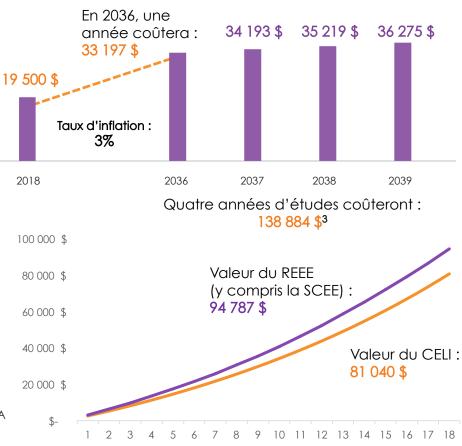
Le fait d'épargner tôt permet de bénéficier de l'avantage des rendements composés⁴

Les investisseurs A et B investissent ont tous deux investi 2 500 \$ par an, pendant 18 ans, dans le même placement assorti d'un taux de rendement annuel de 6 % (composé mensuellement).

- L'investisseur A a ouvert un régime enregistré d'épargne-études (REEE) et a bénéficié de la Subvention canadienne pour l'épargne-études (SCEE); il a ainsi reçu 500 \$ par an, jusqu'à concurrence du plafond à vie de 7 200 \$.

 (Le gouvernement du Canada déposera dans le REEE la subvention correspondant à 20 % des cotisations, jusqu'à 500 \$ par année pour la tranche de 2 500 \$ de cotisations versées par le bénéficiaire.)
- L'investisseur B a ouvert un compte d'épargne libre d'impôt (CELI).
- Ces deux comptes sont exempts d'impôt.

Les deux investisseurs ont bénéficié de rendements composés. Toutefois, l'investisseur A a accumulé près de 14 000 \$ de plus que l'investisseur B, car il a profité de la SCEE.



¹ Moyenne pondérée de toutes les grandes catégories de dépenses que doit engager un étudiant de premier cycle dans une université canadienne s'il vit hors campus. Source : *The cost of a Canadian university education in six charts*, Maclean's, 1er avril 2018. ² 19 500 \$, avec un taux d'inflation de 3 % pendant 18 ans = 33 197 \$. ¹9 500 \$, avec un taux d'inflation de 3 % pendant 19 ans = 34 193 \$. ¹9 500 \$, avec un taux d'inflation de 3 % pendant 20 ans = 35 219 \$. ¹9 500 \$, avec un taux d'inflation de 3 % pendant 21 ans = 36 275 \$. ⁴ Service de l'exploitation AGF. L'exemple ci-dessus est hypothétique et fourni seulement aux fins d'illustration. Il ne donne pas de conseils en matière de placement.



48 655 \$

Paiement par anticipation

Vous investissez une somme forfaitaire de 48 655 \$5 aujourd'hui, à un taux de rendement annuel moyen de 6 %. Cette somme atteindra 138 877 \$ dans 18 ans.

70 200 \$

Paiements mensuels

+ subventions gouvernementales

Vous investissez 325 \$ par mois : 210 \$ dans un REEE et 115 \$ dans un CELI.

- Les cotisations au REEE croissent à l'abri de l'impôt jusqu'au retrait des fonds.
- Le REEE donne droit à la SCEE, à hauteur de 500 \$ par an.
- Les retraits d'un CELI sont exonérés de l'impôt

Total investi⁶:

- 45 000 \$: plafond à vie des cotisations à un REEE
- 7 200 \$: SCEE maximale à vie par bénéficiaire
- 25 200 \$: épargne supplémentaire, p. ex. CELI

Épargne-études = 139 637 \$ en 18 ans

138 884 \$

Paiements au fur et à mesure

Vous payez au début de chaque année scolaire.

1re année : 33 197 \$
2e année : 34 193 \$
3e année : 35 219 \$
4e année : 36 275 \$

186 705 \$ Paiement ultérieur (capital+ intérêts)

Un prêt sert au financement des études postsecondaires. Aucun intérêt n'est imputé tant que le bénéficiaire poursuit ses études postsecondaires. Une fois celui-ci diplômé, il faut toutefois rembourser cet emprunt. Voici l'un des scénarios possibles⁷:

- Montant total du prêt : 138 884 \$
- Taux d'intérêt : 6,2 % (taux préférentiel de 3,7 % + 2,5 %)
- Remboursements mensuels:1 555.88 \$
- Total des intérêts payés : 47 821,60 \$Montant total payé : 186 705,60 \$

48 655 \$

70 200 \$

138 884 \$

186 705 \$

- Paiement par anticipation
- Paiements au fur et à mesure

- Paiements mensuels + subventions gouvernementales
- Paiement ultérieur (capital + intérêts)

Communiquez avec un conseiller financier afin que celui-ci puisse vous aider à déterminer quelles options conviennent le mieux à votre situation. Pour de plus amples renseignements sur le REEE, veuillez consulter la page AGF.com/REEE.

Remarque: Ces calculs ont été établis sur les bases suivantes: a) L'investissement sous forme de somme forfaitaire est maintenu pendant 18 ans; b) Les investissements mensuels sont effectués au début de chaque mois, pendant 18 ans; c) Tous les investissements sont assortis d'un taux de rendement annuel composé de 6 %; d) Toutes les distributions sont réinvesties. Ces données ne tiennent pas compte des frais ni des impôts dus. Le taux de rendement est fourni seulement à titre d'exemple des effets du taux de croissance composé et ne constitue pas une prévision de la valeur ou des rendements futurs d'aucun placement. ⁵ Une somme forfaitaire de 48 655 \$ investie dans un portefeuille géré ayant un taux de rendement annuel composé moyen de 6 % donnera un montant de 138 877 \$ dans 18 ans. ⁶ Un placement de 210 \$ par mois, plus un versement de 500 \$ par an de la SCEE (jusqu'à un maximum de 7 200 \$). Cette somme rapporte un taux annuel de rendement hypothétique de 6 % (composé mensuellement). À ceci s'ajoute une cotisation supplémentaire de 115 \$ par mois dans un CELI, ce qui permet d'atteindre un total de 139 637 \$ au bout de 18 ans. Veuillez noter que, dans le cadre de cet exemple hypothétique, le plafond à vie de cotisation à un REEE (45 000 \$) est atteint au bout de 17 ans et 9 mois. Par conséquent, pour les 3 derniers mois, la cotisation mensuelle de 325 \$ est investie dans le CELI.

⁷ Prêt d'études de 138 884 \$ à un taux de 6,2 % (taux préférentiel de 3,7 % +2,5 %), divisé en 120 remboursements mensuels de 1 555,88 \$. Le total des intérêts payés s'élève à 47 821,60 \$. Le total du prêt s'élève à 186 705,60 \$. On suppose que le premier remboursement a lieu six mois après l'obtention du diplôme. Des commissions de vente, des commissions de suivi et des frais de gestion peuvent être reliés aux fonds communs de placement. Veuillez lire le prospectus avant d'investir. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis, leur valeur change fréquemment et le rendement antérieur ne se reproduira pas nécessairement. Les renseignements que renferme le présent document sont des renseignements d'ordre général au sujet de choix et de stratégies de placement et ne doivent pas être considérés comme des conseils en placement exhaustifs qui s'appliquent à la situation d'une personne en particulier. Nous vous suggérons fortement de consulter un conseiller financier avant de prendre toute décision d'investissement. MC Le logo AGF et « Choix judicieux » sont des marques déposées de La Société de Gestion AGF Limitée et sont utilisés aux termes de licences. Date de publication : le 28 septembre 2020.

